Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260122-DEL_2026_007-DE

# EXTRAIT
# DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
# DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 13 janvier 2026**

| | | |
|---|---|---|
| **Date de convocation :** 07/01/2026<br>**Date d'affichage :** 07/01/2026 | Nombre de conseillers<br>En exercice :<br>Présents :<br>Votants : | <br>37<br>33<br>34 |

L'an deux mille vingt six, le treize janvier, à 19 Heures 00, à la ANDOUILLE-NEUVILLE (salle communale – 1, place des Croisettes), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

**Présents :**
GELY-PERNOT Aurore, VASNIER Pascal, HONORE Jean-Yves, LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, ALMERAS Loïc, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, DUMAS Patrice, MESTRIES Gaëlle, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, OBLIN Anita, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, RICHARD Jacques, MASSON Josette, LEGENDRE Bertrand, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves, SENTUC Véronique, LECONTE Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, BLAISE Laurence

**Absents :**
HAMON Carole, MOREL Gérard

**Absents ayant donné pouvoir :**
KECHID Marine donne procuration à GORIAUX Pascal
LOREE Michel donne procuration à JAOUEN Claude

**Secrétaire de séance** : Madame GELY-PERNOT Aurore

Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260122-DEL_2026_007-DE

**N° DEL_2026_007**

**Objet** **Finances**

Acquisition d'une renault Zoe auprès de la commune de Langouët

En 2019, la commune de Langouët a fait l'acquisition d un véhicule électrique pour le service d'autopartage, dans le cadre d'une délégation de la part de la Communauté de Communes.

Le service étant arrêté depuis le mois de septembre, la commune n'a plus d'utilité à conserver ce véhicule et propose de le revendre à la Communauté de Communes.

Il s'agit d'une Renault ZOE, immatriculée FB-384-FP, achetée neuve en 2019 (première immatriculation en octobre 2018) pour la somme de 22 154.96 € TTC. L'acquisition a bénéficié du bonus écologique de 6 000 € et d'une subvention TEPCV de 9 700 €. Le kilométrage est à 153 000km. Le contrôle technique est vierge.

La batterie fait l'objet d'un contrat de location à poursuivre auprès de la filiale de Renault.

La Communauté de Communes, dont la flotte automobile est en voie progressive d'électrification, a un besoin en tant que véhicule de service (une zoé du Pole communautaire est aujourd'hui immobilisée en panne pour une durée indéterminée).

Pour déterminer la valeur du bien, il a été trouvé 2 annonces sur 2 sites différents pour des modèles similaires en gamme, âge et kilométrage. Les 2 annonces sont au prix de 4900€ TTC.

Il a été convenu avec la commune de Langouët d'un prix net de 4000€. La commune de Langouët par délibération 112-2025 en date du 12 décembre a validé cette vente au prix convenu.

Il vous est proposé de valider cette acquisition auprès de la commune de Langouët pour un montant de 4000€ net.

---

**Vu** la délibération de la commune de Langouët approuvant cette vente,

**Considérant** qu'un prix net de 4000€ correspond à l'estimation de la valeur vénale du véhicule**,**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**
**Pas de participation :** 1
DUBOIS Jean-Luc

**VALIDE** l'acquisition du véhicule Renault ZOE, immatriculée FB-384-FP, auprès de la commune de Langouët,

**FIXE** le prix d'acquisition à 4000€ net,

**AUTORISE** le Président à effectuer toute démarche quant au changement de propriétaire du véhicule.

*Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique*
*Le 22/01/2026*
**Le/la secrétaire de séance,**
**Madame GELY-PERNOT Aurore**

Le *22/01/2026,*
**Le Président,**
**Claude Jaouen**